



Conseil économique et social

Distr. générale
26 janvier 2018
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Cinquante et unième session

9-13 avril 2018

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

Tendances démographiques mondiales

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport, établi conformément à la résolution 1996/2 du Conseil économique et social, est une synthèse des tendances démographiques dans le monde, ses régions géographiques et certains pays et groupes de pays selon le niveau de développement ou de revenu. On y trouve les principales évolutions démographiques constatées au cours des dernières décennies et les prévisions pour la période d'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et après. Les variables présentées sont notamment la population et son évolution, la fécondité et la planification familiale, la mortalité, l'évolution de la pyramide des âges, l'urbanisation et la croissance des villes, ainsi que les migrations internationales, notamment les tendances récentes concernant le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile.

Selon une évaluation récente de l'ONU, la population mondiale a atteint 7,6 milliards de personnes en 2017 et devrait avoisiner 8,6 milliards en 2030. L'essentiel de la croissance entre 2017 et 2030 devrait avoir lieu en Afrique et en Asie : quelque 0,4 milliard de personnes dans chacune des deux régions. En 2050, la population mondiale devrait compter environ 9,8 milliards de personnes. Selon les projections, elle devrait croître plus lentement après 2050. Elle pourrait se stabiliser autour de 11 milliards de personnes vers la fin du siècle. Cependant, à court terme, la population mondiale elle-même et la pyramide des âges devraient connaître de rapides changements, ce qui aura des conséquences importantes pour le développement durable.

* E/CN.9/2018/1.



Depuis l'adoption du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, en 1994, la plupart des pays connaissent une évolution démographique rapide. Aujourd'hui, les situations démographiques des différents pays et des différentes régions géographiques sont extrêmement diverses, ce qui présente de nombreuses possibilités et difficultés pour ce qui est du développement durable. Des progrès rapides ont été faits dans la réalisation des objectifs de développement durable depuis leur adoption en 2015 mais la population continue de croître rapidement dans la plupart des pays qui ont le plus de difficultés à éliminer la pauvreté et la faim et à assurer les soins de santé, l'éducation et l'égalité pour tous. Nombreuses sont les femmes de ces pays qui souhaiteraient avoir moins d'enfants ou les avoir plus tard mais leurs besoins en matière de planification familiale ne sont pas satisfaits par des moyens de contraception modernes. Dans ce contexte, il faudra redoubler d'efforts pour que tous les pays atteignent d'ici à 2030 les objectifs et les cibles arrêtés sur le plan international.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. La population et son évolution	4
III. Fécondité et planification familiale	7
IV. Mortalité.	11
V. Évolution de la pyramide des âges	14
VI. Urbanisation et croissance des villes	18
VII. Migrations internationales	21
VIII. Conclusions	25

I. Introduction

1. Alors que la population mondiale continue de croître, les tendances démographiques varient considérablement selon les pays, les régions géographiques ainsi que les niveaux de développement et de revenu. Elles se caractérisent principalement par une baisse mondiale du taux de fécondité à et une augmentation de l'espérance de vie à la naissance dans presque tous les pays, ce qui entraîne un vieillissement progressif de la population dans le monde entier mais à des degrés divers. Certains pays sont toujours au début de la transition démographique et ont une population importante d'enfants et de jeunes tandis que dans d'autres, le nombre de personnes âgées croît plus rapidement que celui des autres groupes d'âge. Comme il a été dit à la cinquantième session de la Commission de la population et du développement, la modification de la pyramide des âges a des conséquences importantes sur le développement durable.

2. La mobilité humaine et les migrations internationales déterminent de plus en plus la taille et les caractéristiques de la population aux échelons mondial, national et infranational, notamment sa répartition géographique. Les migrations internationales et internes sont sensibles à divers facteurs, tels que l'âge, le sexe et le niveau d'éducation. Pour ces raisons et d'autres, elles peuvent influencer sur les tendances nationales et locales de la pauvreté, de l'emploi et d'autres aspects du développement durable.

3. Plus de la moitié de la population mondiale vit dans des zones urbaines et selon les prévisions, la croissance démographique future se fera presque entièrement en milieu urbain. Dans de nombreuses régions, la part de la population vivant dans les villes, le nombre de celles-ci et leur taille continueront de croître en raison de plusieurs facteurs, notamment un nombre de naissances dépassant celui des décès dans les zones urbaines, l'exode rural et l'urbanisation de zones rurales. De nombreuses villes attirent de grandes quantités de migrants internationaux et jouent un rôle important dans l'intégration de ces nouveaux résidents dans leur société d'accueil. La croissance démographique et l'urbanisation transforment aussi la vie des habitants des zones rurales situées autour des villes.

4. Ces dernières années, le nombre de migrants internationaux, de réfugiés et de demandeurs d'asile a atteint des niveaux sans précédent. Les réalités multiples des migrations internationales sont d'une grande importance pour le développement des pays d'origine, de transit et de destination et nécessitent des mesures politiques appropriées pour que les migrants et leurs familles puissent se construire une vie meilleure tout en contribuant au développement économique et social de leur société d'accueil et éventuellement aussi de leur communauté d'origine.

5. Les tendances démographiques mondiales exposées dans le présent rapport se fondent essentiellement sur les données figurant dans *World Population Prospects : The 2017 Revision*, vingt-cinquième édition des estimations et projections démographiques officielles établies tous les deux ans par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat. Le rapport se fonde également sur d'autres bases de données créées et gérées par la Division de la population. Les données sur l'urbanisation et sur la taille et la croissance des villes sont tirées de *World Urbanization Prospects : The 2014 Revision*. Celles sur le nombre et la répartition des migrants internationaux et des réfugiés viennent de *Trends in International Migrant Stock : The 2017 Revision*. Celles sur l'utilisation de la contraception et les besoins de planification familiale non satisfaits proviennent de *World Contraceptive Use 2017* et de *Model-based Estimates and Projections of Family Planning Indicators 2017*. Les informations sur les politiques

gouvernementales concernant certaines tendances démographiques viennent de la révision 2015 de la base de données World Population Policies.

II. La population et son évolution

6. On estime que la population mondiale a atteint 7,6 milliards de personnes en 2017 et qu'elle en comptera un peu plus de 11 milliards en 2100 (voir Tableau 1). Actuellement, elle croît de 1,2 % par an, soit environ 83 millions de personnes de plus chaque année. Le taux de croissance devrait retomber à environ 0,5 % d'ici à 2050, en raison de la baisse continue des taux de fécondité.

Tableau 1

Population mondiale par niveau de développement, par niveau de revenu et par région géographique (en millions de personnes)

Niveau de développement, niveau de revenu et région géographique	Estimations			Projections		
	1970	1990	2017	2030	2050	2100
Monde	3 701	5 331	7 550	8 551	9 772	11 184
Régions développées	1 009	1 147	1 260	1 290	1 298	1 285
Régions moins développées	2 691	4 184	6 290	7 261	8 474	9 899
Pays les moins avancés	308	511	1 002	1 334	1 917	3 199
Autres pays moins développés	2 383	3 673	5 288	5 927	6 557	6 701
Pays à revenu élevé	851	1 000	1 192	1 250	1 288	1 288
Pays à revenu intermédiaire	2 652	4 006	5 679	6 362	7 067	7 376
Pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure)	1 448	2 079	2 624	2 767	2 790	2 397
Pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure)	1 204	1 927	3 055	3 595	4 277	4 979
Pays à faible revenu	196	323	677	936	1 413	2 516
Afrique	366	635	1 256	1 704	2 528	4 468
Asie	2 138	3 221	4 504	4 947	5 257	4 780
Europe	657	722	742	739	716	653
Amérique latine et Caraïbes	288	446	646	718	780	712
Amérique du Nord	231	280	361	395	435	499
Océanie	20	27	41	48	57	72

7. Alors que la population des pays à revenu élevé¹ ne devrait croître que légèrement, de 1,2 milliard en 2017 à 1,3 milliard en 2050, celle des pays à revenu intermédiaire va augmenter de presque un quart, de 5,7 milliards à 7,1 milliards, et celle des pays à faible revenu va doubler, de 0,7 milliard à 1,4 milliard. La population des pays les moins avancés passera de 1 à 1,9 milliard. Ainsi, on prévoit que l'accroissement démographique sera le plus fort et le plus rapide dans les pays qui ont le plus de mal à éliminer la pauvreté et la faim et à assurer les soins de santé, l'éducation et l'égalité pour tous.

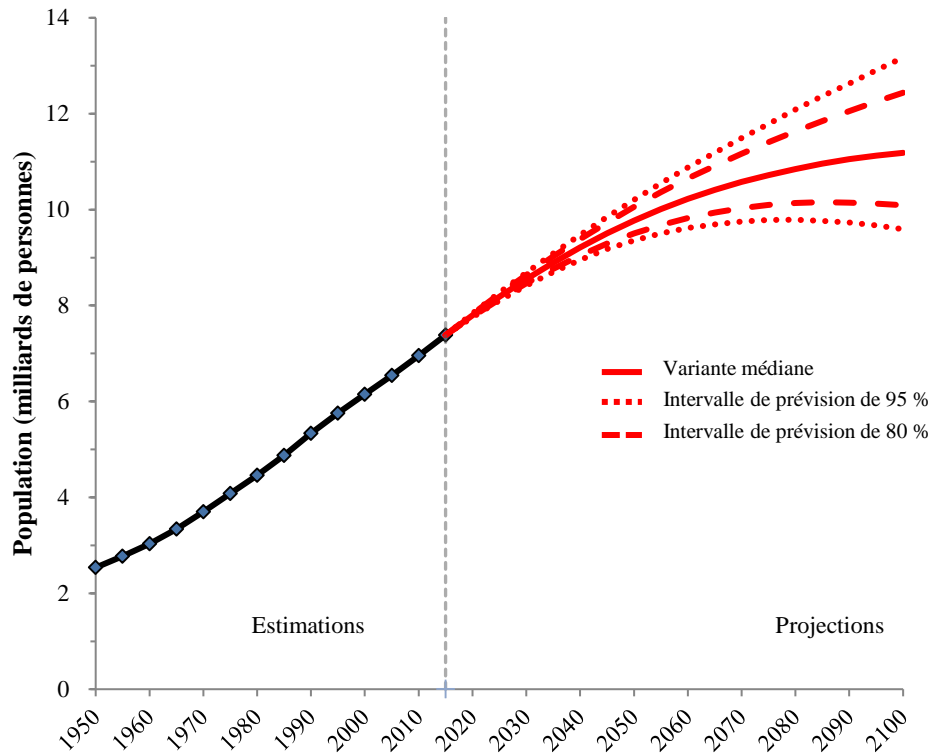
8. Toute projection démographique a inévitablement une part d'incertitude, qui augmente avec la portée de la projection. Pour en tenir compte, des méthodes statistiques ont été appliquées aux projections figurant dans le présent rapport, ce qui

¹ Catégorie établie par la Banque mondiale en 2016.

permet d'obtenir plusieurs tendances futures possibles. La tendance médiane (ou moyenne), appelée « medium variant » dans la publication *World Population Prospects : The 2017 Revision* a été retenue comme la plus probable (voir figure I). Sur la base d'une analyse des tendances passées, la variante médiane suppose que le taux de fécondité continuera de baisser dans les pays où le nombre de naissances par femme demeure relativement élevé et qu'il augmentera légèrement dans les pays où il est inférieur à deux naissances par femme. On prévoit une augmentation de l'espérance de vie à la naissance partout dans le monde, compte tenu de la diminution constante du taux de mortalité observée dans presque tous les pays.

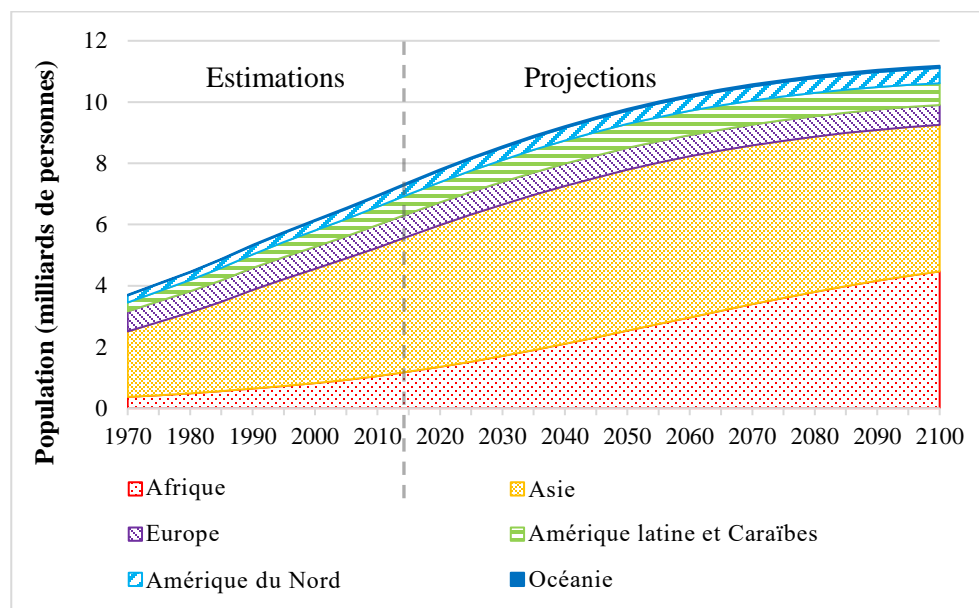
9. L'incertitude des projections démographiques est exprimée sous la forme d'intervalles de prévision fondés sur l'ensemble des tendances futures possibles, indiquant que la population mondiale comptera entre 8,4 et 8,7 milliards de personnes en 2030, entre 9,4 et 10,2 milliards en 2050, et entre 9,6 et 13,2 milliards en 2100, avec une fiabilité de 95 % (voir figure I). Elle continuera donc très probablement à croître tout au long de ce siècle. Cette croissance devrait ralentir au cours des prochaines décennies et il est possible que la population mondiale commence à baisser (légèrement) vers la fin du siècle.

Figure I
Estimations et projections de la population mondiale avec intervalles de prévision de 80 % et de 95 %, 1950-2100



10. Les populations des différentes régions géographiques connaîtront des évolutions diverses. Celle de l'Afrique, région géographique où la croissance est la plus rapide, devrait doubler entre 2017 et 2050, soit une augmentation de 1,3 milliard de personnes (voir tableau 1). Celle de l'Asie, qui est actuellement de 4,5 milliards de personnes, devrait augmenter de 0,8 milliard d'ici à 2050. La population de l'Amérique latine et des Caraïbes, de l'Amérique du Nord et de l'Océanie prises ensemble devrait augmenter de 0,2 milliard entre 2017 et 2050, et celle de l'Europe devrait baisser légèrement, de 26 millions de personnes. De 2017 à 2050, la part de la population mondiale vivant en Afrique devrait passer de 17 % à 26 %, celle vivant en Asie de 60 % à 54 % et celle vivant dans toutes les autres régions géographiques de 24 % à 20 % (voir figure II).

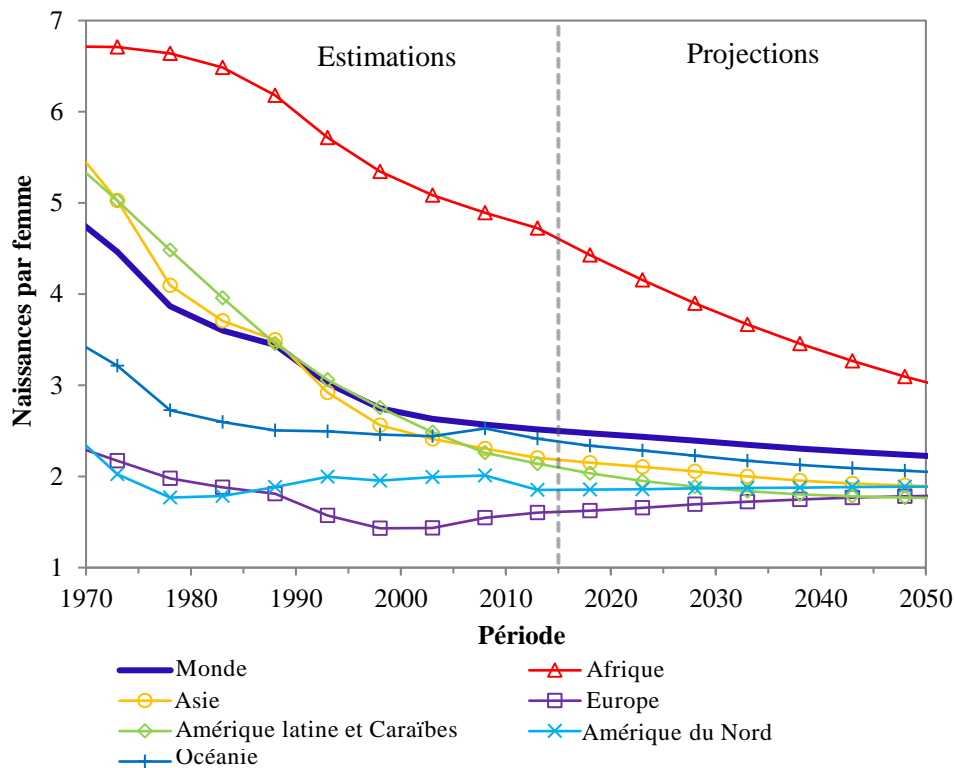
Figure II
Population par région géographique, 1970-2100



III. Fécondité et planification familiale

11. Le taux de fécondité mondiale est passé de 4,5 naissances par femme en moyenne de 1970 à 1975, à 2,5 de 2010 à 2015. Il devrait continuer de baisser et pourrait tomber à 2,2 de 2045 à 2050 (voir figure III). À part l'Afrique, toutes les régions géographiques ont aujourd'hui un taux de fécondité inférieur à la moyenne mondiale de 2,5 naissances par femme. De 2010 à 2015, 48 pays, dont 40 en Afrique subsaharienne, avaient un taux de fécondité d'au moins 4 naissances par femme. Une grande partie de la population de ces pays se trouve donc dans les groupes d'âges inférieurs et le nombre de jeunes y augmente plus vite que dans les autres régions géographiques. Beaucoup de ces pays jugent leur taux de fécondité trop élevé et ont des politiques visant à le réduire.

Figure III
**Fécondité totale (nombre de naissances par femme) dans le monde
 et par région géographique, de 1970-1975 à 2045-2050**



12. La fécondité contribue à la croissance démographique à long terme lorsqu'elle dépasse le taux de remplacement de la population et au déclin démographique lorsqu'elle est en dessous. Cependant, même lorsque le taux de fécondité d'un pays tombe au taux de remplacement ou passe en dessous, la population continue de croître pendant un certain temps puisqu'une partie importante de la population est alors en âge de procréer. On appelle « élan démographique » cette particularité de la croissance démographique.

13. Depuis les années 1970, de plus en plus de pays ont des taux de fécondité sous les 2,1 naissances par femme, taux de remplacement de la population avec le temps compte tenu des taux de mortalité relativement bas. Certains pays sont sous ce seuil depuis plusieurs décennies. Au début des années 1970, environ un cinquième de la population mondiale, dont presque toute celle de l'Europe et de l'Amérique du Nord, vivait dans un pays à fécondité déficitaire. Entre 2010 et 2015, près de la moitié vivait dans l'un des 83 pays à fécondité similaire. Les pouvoirs publics considèrent de plus en plus qu'un taux de fécondité déficitaire persistant constitue un problème car il contribue grandement au vieillissement de la population à long terme. En 2015, les Gouvernements de 29 pays d'Europe et de 26 pays d'autres régions disaient disposer de politiques destinées à accroître la fécondité.

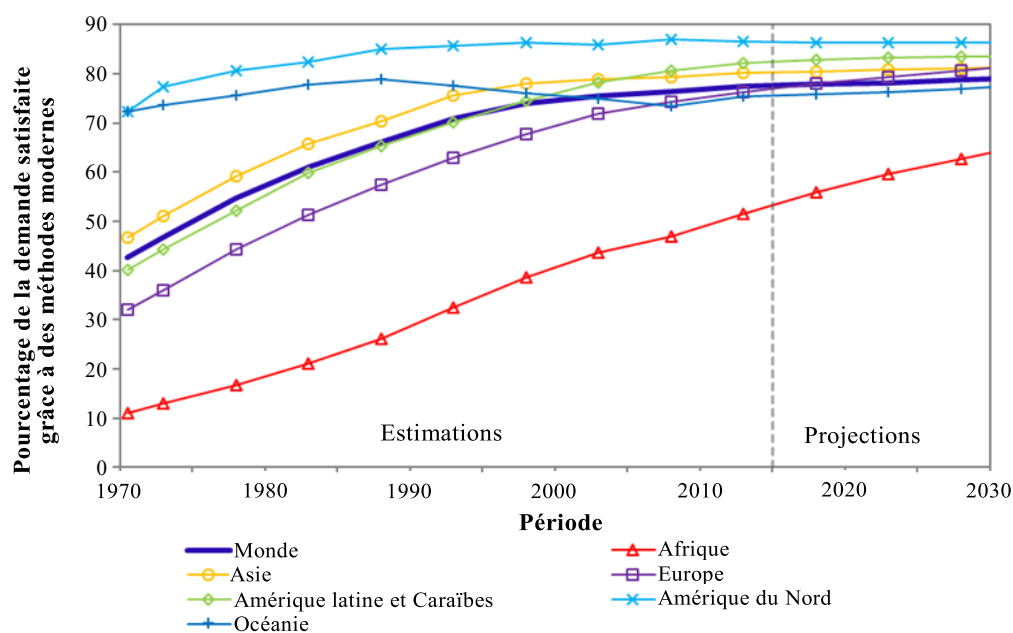
14. Entre 1990 et 2017, l'utilisation de contraceptifs chez les femmes de 15 à 49 ans mariées ou vivant en couple est passée de 55 % à 63 % ; une offre croissante de services de planification familiale a fait que plus d'hommes et de femmes ont pu exercer leur droit de décider de manière libre et responsable combien d'enfants ils voulaient avoir et combien de temps devait s'écouler entre les naissances. L'augmentation de la demande de ces services a fait que l'utilisation accrue de

contraceptifs durant cette période ne s'est pas accompagnée d'une diminution équivalente des besoins non satisfaits en la matière mais la proportion de femmes mariées ou en couple dont les besoins en la matière n'ont pas été satisfaits a diminué de 15 à 12 %. En Afrique, pas moins d'une femme mariée ou vivant en couple sur cinq a des besoins de planification familiale non satisfaits, c'est-à-dire qu'elle souhaite arrêter d'être enceinte ou retarder la grossesse mais n'utilise pas de moyen de contraception.

15. En 2017, la part de la demande mondiale en matière de planification familiale satisfaite grâce à l'utilisation de méthodes contraceptives modernes (indicateur 7.1 de l'objectif de développement durable n° 3) était de 78 %, contre 69 % en 1990 (voir figure IV). Dans les régions géographiques, cette part était de loin la plus faible en Afrique, où seulement 56 % des couples souhaitant éviter une grossesse avaient recours à des méthodes contraceptives modernes. Dans toutes les autres grandes régions, cette part dépassait 75 % de la demande. En 2017, elle était inférieure à 50 % dans 45 pays, dont 32 en Afrique. Dans 64 autres pays, elle était comprise entre 50 % et 75 %.

Figure IV

Demande de planification familiale satisfaite par des moyens de contraception modernes chez les femmes de 15 à 49 ans mariées ou vivant en couple, dans le monde et par région géographique, de 1970 à 2030



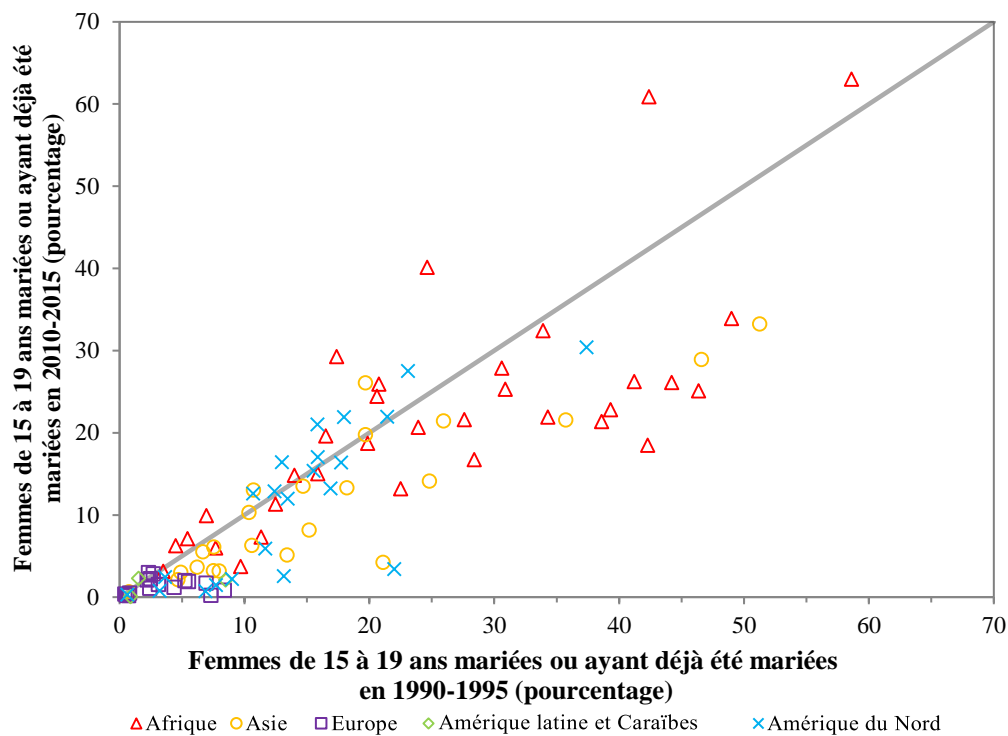
16. Le mariage et les grossesses précoces et non désirées peuvent avoir des conséquences socio-économiques néfastes pour les filles et les jeunes femmes et présenter un risque pour la santé de la mère et de l'enfant. Le mariage précoce est une cause déterminante de grossesse précoce car les adolescentes mariées ont tendance à moins utiliser la contraception que les adolescentes non mariées, notamment la contraception moderne, pour retarder une première grossesse. Chez les femmes de 15 à 19 ans, les complications survenant pendant la grossesse ou l'accouchement sont

la principale cause de mortalité à l'échelle mondiale². Pour faire diminuer ces risques, il faut que les adolescentes aient accès à des services de santé sexuelle et procréative conçus pour répondre à leurs besoins.

17. Le pourcentage d'adolescentes mariées ou ayant déjà été mariées, indiqué à la figure V, a baissé dans la plupart des pays (75 des 100 pays où des données sont disponibles) entre 1990-1995 et 2010-2015. Les marqueurs situés sous la diagonale correspondent aux pays où il a diminué. Dans 26 pays, dont 12 pays d'Europe ou d'Amérique du Nord et 7 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, il a baissé d'au moins 50 points. Il a augmenté dans 11 pays d'Afrique et dans 8 pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Figure V

Proportion de femmes de 15 à 19 ans mariées par pays et par région géographique, en 1990-1995 et en 2010-2015



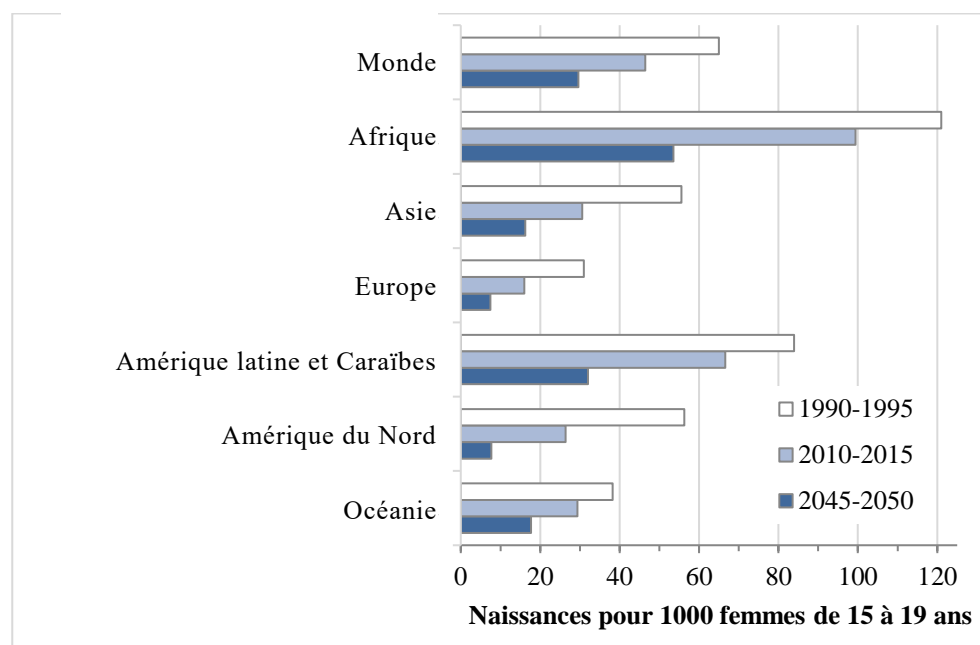
18. Le recul du mariage précoce a fait baisser le nombre de grossesses précoces. Au niveau mondial, la fécondité des adolescentes a diminué depuis 1990-1995. Le taux de natalité moyen chez les adolescentes (nombre de naissances par an pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans), à 65 au début des années 1990, est tombé à 46 en 2010-2015. Il devrait continuer de baisser partout dans le monde et tomber à 30 naissances en 2045-2050 (voir figure VI). En Amérique latine et dans les Caraïbes, il a fortement diminué mais demeurerait relativement élevé en 2010-2015, à 67 naissances ; il devrait tomber à 32 en 2045-2050. La fécondité des adolescentes devrait rester élevée en Afrique aussi : le taux de natalité des adolescentes était supérieur à 100 dans 24 pays en 2010-2015 et devrait être supérieur à 50 dans autant de pays en 2045-2050. En comparaison, dans tous les pays d'Europe et d'Amérique

² Organisation mondiale de la Santé. « Adolescents : risques sanitaires et solutions », aide-mémoire (mis à jour en mai 2017), www.who.int/mediacentre/factsheets/fs345/fr/.

du Nord et dans la plupart des pays d'Asie et d'Océanie, il était inférieur à 50 naissances en 2010-2015 et devrait continuer de baisser jusqu'à 2045-2050, tombant sous les 10 naissances dans de nombreux pays. Cette diminution se poursuivra si on investit dans l'éducation des filles et dans la réduction ou l'élimination des mariages précoces, et si on accroît l'accès à l'information, à l'éducation et aux services dans le domaine de la santé sexuelle et procréative.

Figure VI

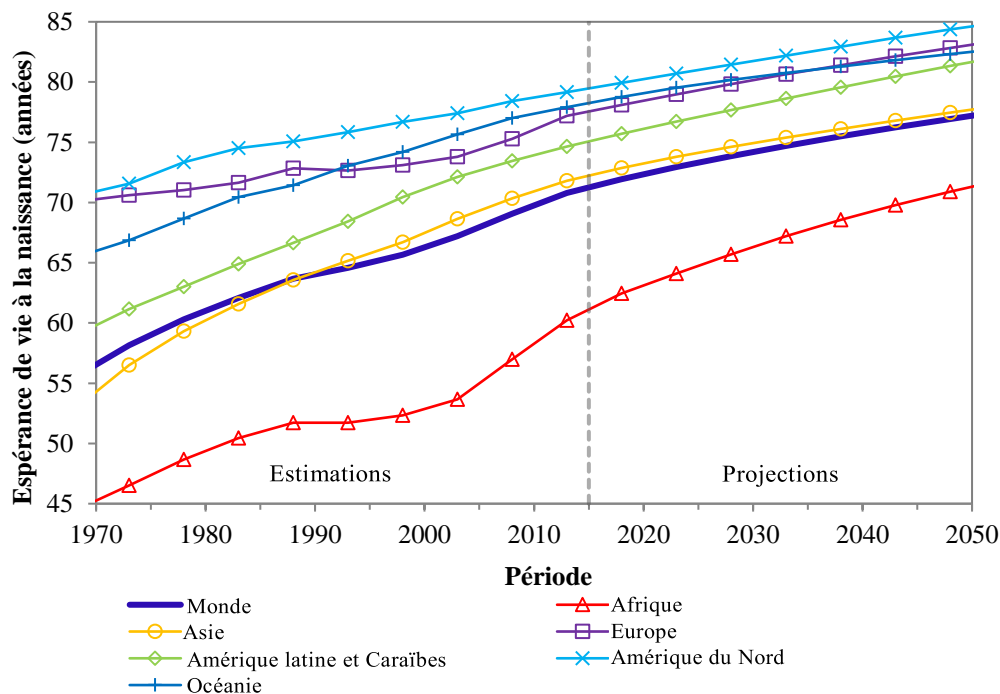
Fécondité des adolescentes dans le monde et par région géographique en 1990-1995, 2010-2015 (estimations) et 2045-2050 (projections)



IV. Mortalité

19. Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, la baisse de la mortalité amorcée au XIX^e siècle en Europe et dans d'autres pays développés s'est accélérée et étendue au reste du monde. Entre 1970-1975 et 2010-2015, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 12,7 ans à l'échelle de la planète, passant de 58,1 à 70,8 ans pour les deux sexes, et devrait atteindre 76,9 ans en 2045-2050 (voir figure VII). Elle devrait dépasser 82 ans d'ici à la fin du siècle. En 2010-2015, l'espérance de vie des femmes était de 73,1 ans et celle des hommes de 68,5 ans, soit 4,6 ans de moins. La différence d'espérance de vie à la naissance entre l'Afrique, où elle est la plus faible, et l'Amérique du Nord, où elle est la plus élevée, est passée de 25 ans en 1970-1975 à 19 ans en 2010-2015, et devrait tomber à 13 ans en 2045-2050.

Figure VII
Espérance de vie à la naissance dans le monde et par région géographique, de 1970-1975 à 2045-2050



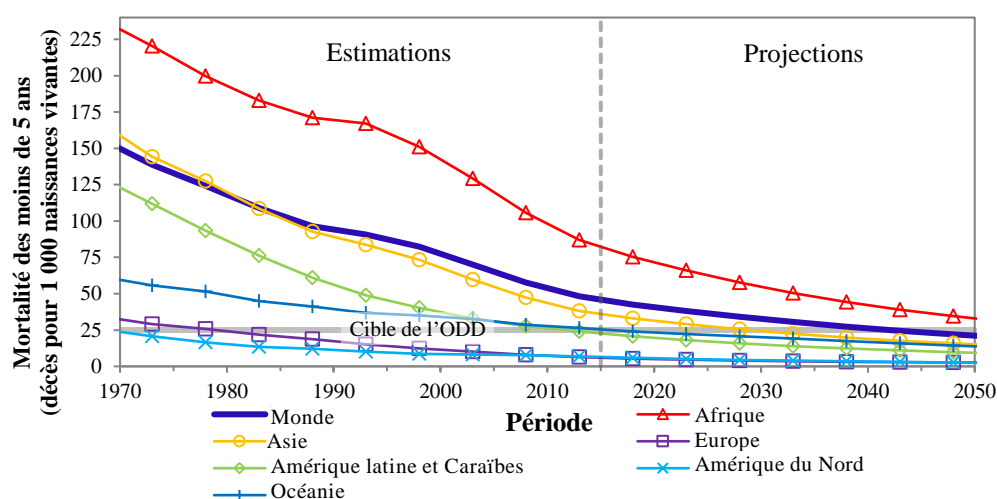
20. En 2010-2015, l'espérance de vie moyenne à la naissance était de 80,4 ans dans les pays à revenu élevé. Elle dépassait 80 ans dans 32 pays et régions, dont la plupart en Europe. C'est au Japon qu'elle était la plus élevée (83,3 ans). En revanche, elle était inférieure à 60 ans dans 25 pays, dont certains des plus pauvres de la planète. Elle était de 62,9 ans dans le groupe des pays les moins avancés.

21. Dans les pays fortement touchés par l'épidémie de VIH/sida, pour la plupart en Afrique subsaharienne, les progrès de l'espérance de vie à la naissance depuis les années 1950 ont eu un coup d'arrêt dans les années 1980 et 1990. L'espérance de vie y avait atteint 49,1 ans en 1985-1990 puis est retombée à 48,9 ans en 1990-1995, avant d'augmenter à peine jusqu'en 2000-2005. Ces dernières années, certaines des diminutions dues au VIH/sida ont été compensées et l'espérance de vie à la naissance y atteignait 57,9 ans en 2010-2015.

22. L'augmentation de l'espérance de vie à la naissance commence généralement avec une diminution du risque de mortalité infantile. Une mortalité infantile élevée découle en grande partie d'une forte incidence et d'une forte létalité des maladies transmissibles chez les plus jeunes. La réduction de la mortalité due à ces maladies passe par l'amélioration des conditions de vie, de l'hygiène, de la nutrition et des moyens médicaux, notamment des vaccins, qui contribuent à prévenir la mortalité commune due aux infections et à la malnutrition. À l'échelle mondiale, le taux de mortalité des moins de 5 ans (probabilité qu'un enfant meure entre sa naissance et ses cinq ans) est tombé de 91 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1990-1995 à 48 en 2010-2015 (voir figure VIII). Sur la même période, il est passé de 84 à 38 décès pour 1 000 naissances vivantes en Asie, et de 49 à 24 en Amérique latine. C'est en Afrique que la réduction absolue a été la plus forte : de 167 à 87 décès pour 1 000 naissances vivantes.

23. La cible 2 de l'objectif de développement durable n° 3 est de ramener le taux de mortalité des moins de 5 ans à 25 décès pour 1 000 naissances vivantes au plus d'ici à 2030. En moyenne, l'Amérique latine et les Caraïbes ont déjà atteint cette cible en 2010-2015. Selon les dernières projections de l'ONU en matière de mortalité, l'Asie et l'Océanie l'auront atteint en 2030. C'est déjà le cas de l'Europe et de l'Amérique du Nord, où le taux de mortalité des moins de 5 ans devrait passer sous les 5 décès pour 1 000 naissances vivantes d'ici à 2030. Cependant, certains pays n'atteindront probablement pas cet objectif si les tendances actuelles se maintiennent : 59 pays, dont 43 en Afrique, 9 en Asie, 4 en Amérique latine et dans les Caraïbes et 3 en Océanie, ne semblent pas pouvoir atteindre la cible 2 de l'objectif 3 d'ici à 2030 au vu des tendances actuelles, d'où la nécessité d'y consacrer beaucoup plus de ressources et d'efforts pour parvenir au résultat souhaité.

Figure VIII
Mortalité des moins de 5 ans dans le monde et par région géographique, de 1970-1975 à 2045-2050



24. La cible 1 de l'objectif de développement durable n° 3 est de faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes d'ici à 2030. De 1990 à 2015, ce taux a chuté de 44 %, à 216 pour 100 000 en 2015³. Le nombre de décès maternels a chuté de 532 000 décès (estimation) en 1990 à 303 000 en 2015. Toutes les régions en développement ont connu une diminution importante de la mortalité maternelle durant cette période. Toutefois, le taux de mortalité maternelle reste supérieur à 500 décès pour 100 000 naissances vivantes en Afrique subsaharienne et à 100 dans les Caraïbes, en Océanie, en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est. Pour atteindre la cible 1 de l'objectif 3 à l'échelle mondiale d'ici à 2030, il faudra accélérer le rythme de sa diminution.

25. Lorsque l'espérance de vie à la naissance a atteint un niveau élevé, la marge de progression dépend de la réduction de la mortalité des personnes âgées, mesurée sous la forme d'augmentation de l'espérance de vie à 60 ans. À l'échelle mondiale, une personne atteignant les 60 ans pouvait espérer vivre encore en moyenne 20,2 ans en

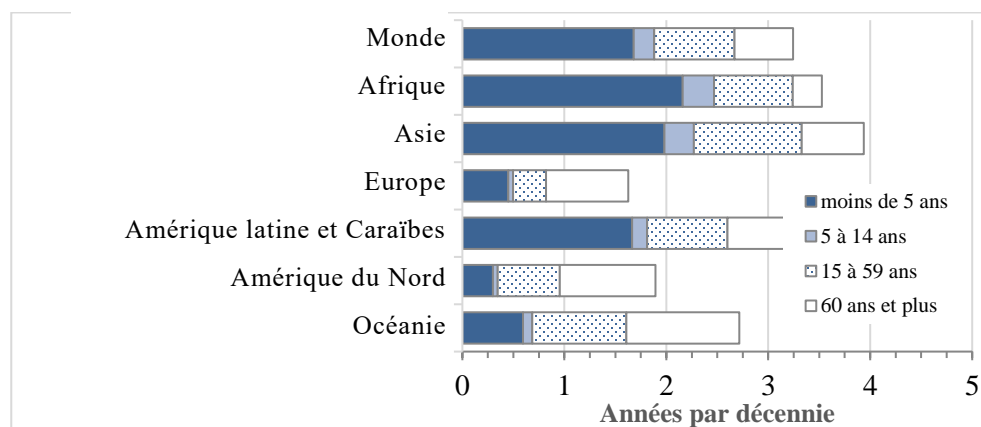
³ Organisation mondiale de la Santé (OMS), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Banque mondiale et Division de la population, « Tendances de la mortalité maternelle : 1990-2015 – Estimations de l'OMS, l'UNICEF, l'UNFPA, le Groupe de la Banque mondiale et la Division de la population des Nations Unies » (Genève, OMS, 2015).

2010-2015. Cet indicateur devrait atteindre 22,9 ans en 2045-2050. De 1970 à 2015, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 0,6 an par décennie grâce à la baisse de la mortalité des personnes de 60 ans et plus, et de 1,7 an grâce à la diminution de la mortalité des moins de 5 ans (voir figure IX). De 2015 à 2050, chacun des deux groupes d'âge devrait faire augmenter l'espérance de vie mondiale d'environ 0,5 an par décennie. Dans les régions où la mortalité des plus jeunes est déjà très faible, comme en Europe et en Amérique du Nord, la baisse de la mortalité des moins de 15 ans aura des effets négligeables par rapport à celle que devrait connaître la mortalité des plus de 15 ans.

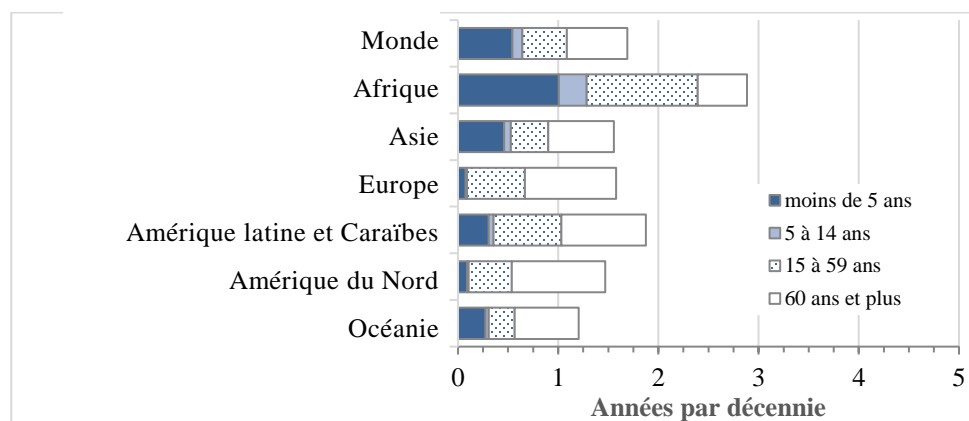
Figure IX

Rôle de la diminution de la mortalité par âge dans l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance, dans le monde et par région géographique, en 1970-2015 et en 2015-2050

A. 1970-2015 (estimations)



B. 2015-2050 (projections)



V. Évolution de la pyramide des âges

26. Le vieillissement de la population est une tendance démographique mondiale aux conséquences majeures. Ce processus à long terme se caractérise par l'augmentation de la proportion de personnes âgées et la diminution de la proportion de jeunes dans la population. Sa vitesse dépend essentiellement du moment où

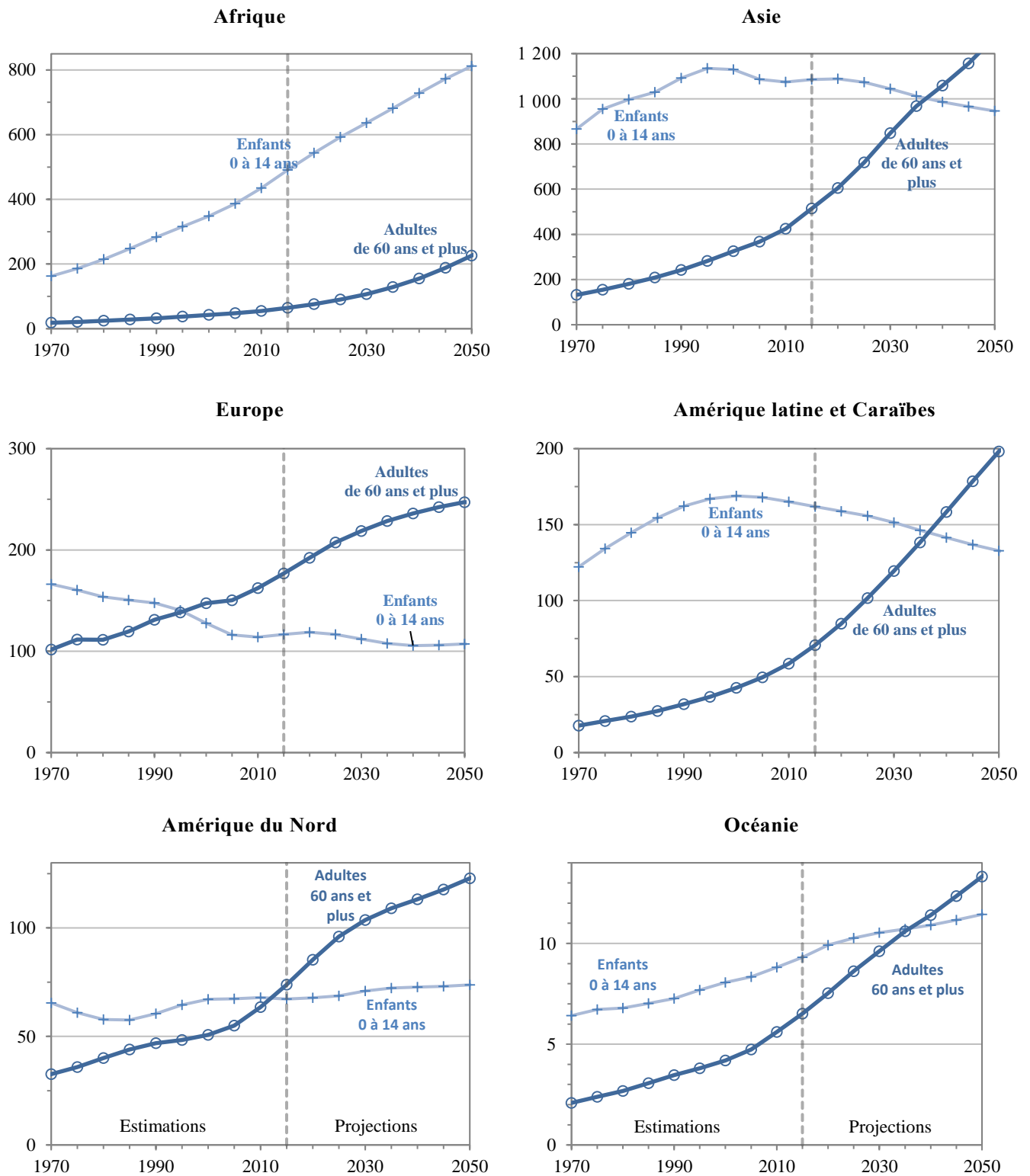
survient la baisse de la fécondité et de sa rapidité. La baisse de la mortalité des personnes âgées y contribue également. Enfin, les migrations internationales peuvent influencer sur la pyramide des âges des pays d'origine ou de destination, selon le nombre de migrants et leur âge moyen par rapport à ceux de la population des pays concernés.

27. Le vieillissement de la population ressort de l'évolution du nombre de personnes ou du pourcentage de la population totale par tranche d'âge. En 2017, environ 61 % de la population mondiale avait de 15 à 59 ans, tandis que 26 % avait moins de 15 ans et 13 % était âgée de 60 ans ou plus. Selon les projections de l'Organisation des Nations Unies, le nombre d'enfants devrait se maintenir à environ 2 milliards de 2017 à 2050 et celui des personnes âgées de 60 ans ou plus, qui était de 1 milliard en 2017, devrait doubler pour atteindre environ 2 milliards en 2050. La population des 15 à 59 ans devrait passer de 4,6 milliards en 2017 à 5,6 milliards en 2050. Le groupe des personnes âgées de 15 à 59 ans devrait donc croître plus lentement que celui des personnes âgées de 60 ans ou plus, sa part dans la population mondiale diminuant de 4 % (de 61 % à 57 %) entre 2017 et 2050. Une grande partie de l'augmentation de la proportion des personnes âgées de 60 ans ou plus provient des 80 ans et plus, dont la proportion devrait passer de 1,8 % à 4,3 % de l'ensemble de la population mondiale. Ce groupe d'âge croît plus vite qu'aucun autre groupe.

28. Le vieillissement de la population a commencé à différentes époques et se produit à des rythmes divers selon les pays et les régions. L'évolution du nombre d'enfants de moins de 15 ans par rapport au nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus montre à quel stade du vieillissement démographique se trouve chaque région (voir figure X). L'Europe et l'Amérique du Nord ont les populations les plus âgées. Dans ces régions, les enfants de moins de 15 ans sont déjà moins nombreux que les personnes âgées de 60 ans ou plus. Le vieillissement est plus avancé en Europe qu'en Amérique du Nord, où ce dépassement ne s'est fait que récemment. L'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'Océanie devraient connaître la même évolution au cours des prochaines décennies, la population des personnes âgées dépassant celle des enfants d'ici à 2040. En revanche, en Afrique, la population des enfants devrait croître rapidement et rester beaucoup plus importante que celle des 60 ans et plus d'ici à 2050.

29. Le premier résultat d'une diminution de la fécondité et du nombre de naissances est l'augmentation de la proportion de la population en âge de travailler. Par la suite, celle-ci peut diminuer lorsque le vieillissement de la population s'accroît. Dans l'intervalle, son expansion peut générer une croissance économique rapide par habitant et donc un « dividende démographique » pendant une période qui dure généralement quelques décennies. Pour que cela se produise, il faut que des emplois productifs soient disponibles pour le nombre croissant de personnes en âge de travailler. Dans ce cas, l'augmentation de la proportion de cette population peut contribuer à une croissance économique rapide et à un développement durable. Durant cette période, des politiques visant à favoriser une croissance économique durable et partagée et à promouvoir un travail décent pour tous, selon le Programme de développement durable à l'horizon 2030, peuvent libérer des ressources pour l'investissement et accroître la productivité du travail, faisant croître le revenu par habitant. Dans ce contexte, les investissements dans la santé, l'éducation et les possibilités d'emploi pour les jeunes sont des facteurs essentiels du développement humain et de la croissance économique.

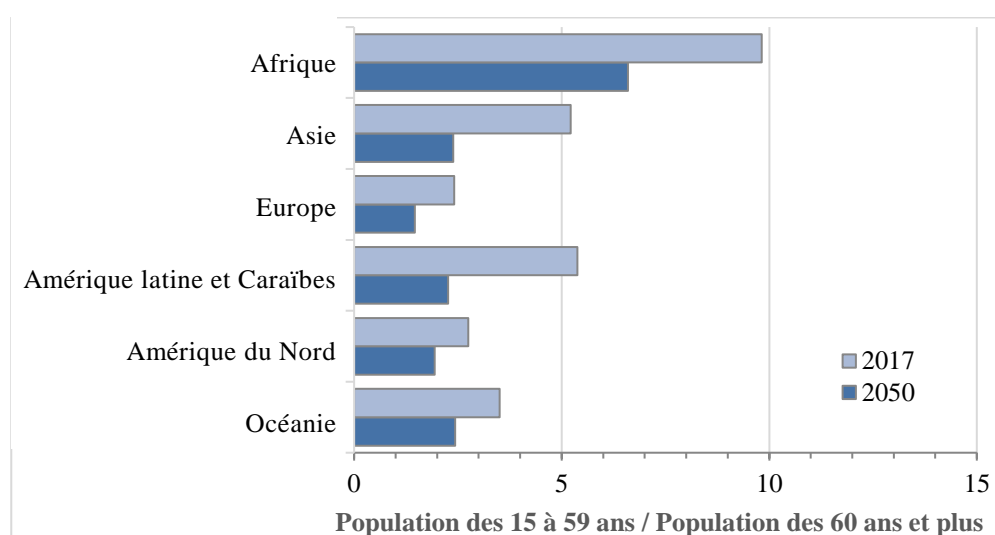
Figure X
Population de moins de 15 ans et de plus de 60 ans par région, de 1970 à 2050
 (en millions de personnes)



30. La durée de cette période intermédiaire, caractérisée par une augmentation de la proportion de la population en âge de travailler, est limitée. Dès que le nombre de personnes âgées commence à augmenter, la taille de la population des 20 à 59 ans par rapport à la population plus âgée commence à diminuer (voir figure XI). Il y a alors moins de personnes en âge de travailler pour soutenir la population des personnes âgées. Aujourd'hui, c'est en Afrique que la taille de la population en âge de travailler est la plus grande – près de dix fois – par rapport à celle de la population âgée et c'est en Europe qu'elle est la plus faible, deux fois et demie seulement. À mesure que les populations vieillissent, la taille de la population en âge de travailler par rapport à la population âgée diminuera de plus en plus dans toutes les régions.

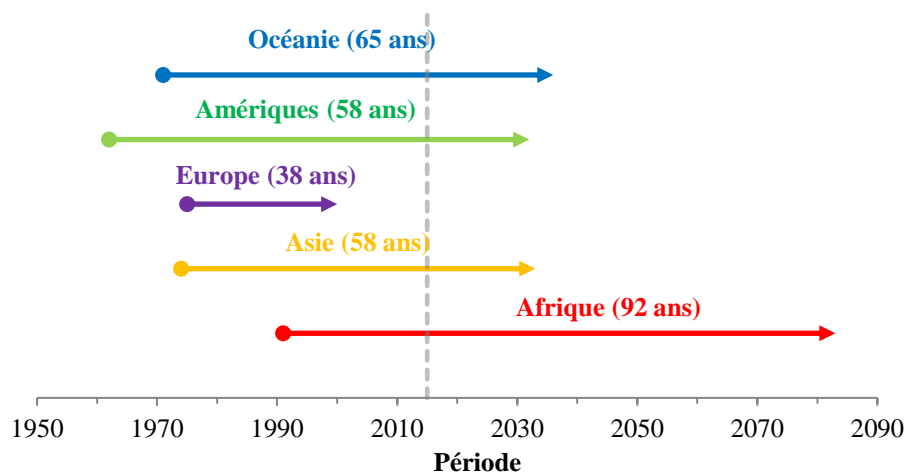
Figure XI

Proportion de la population des 20 à 59 ans par rapport à celle des 60 ans et plus, par région, 2017 (estimations) et 2050 (projections)



31. La période de réalisation d'un « dividende démographique » se caractérise par une augmentation de la proportion de la population en âge de travailler par rapport aux groupes d'âge plus jeunes et plus âgés. Sa durée dépend de la rapidité et l'ampleur du déclin de la fécondité. Selon une étude des Comptes de transferts nationaux, la phase de dividende démographique a commencé dans les années 1960 en Europe puis dans les années 1970 dans toutes les autres régions du monde sauf l'Afrique. En Europe, elle a pris fin vers l'an 2000, après quatre décennies environ ; aux Amériques, en Asie et en Océanie, elle devrait prendre fin dans les années 2030, après six décennies environ. En Afrique, elle durera environ neuf décennies, jusqu'aux années 2080 (voir figure XII).

Figure XII
Période et durée (en années) du dividende démographique, par région du monde

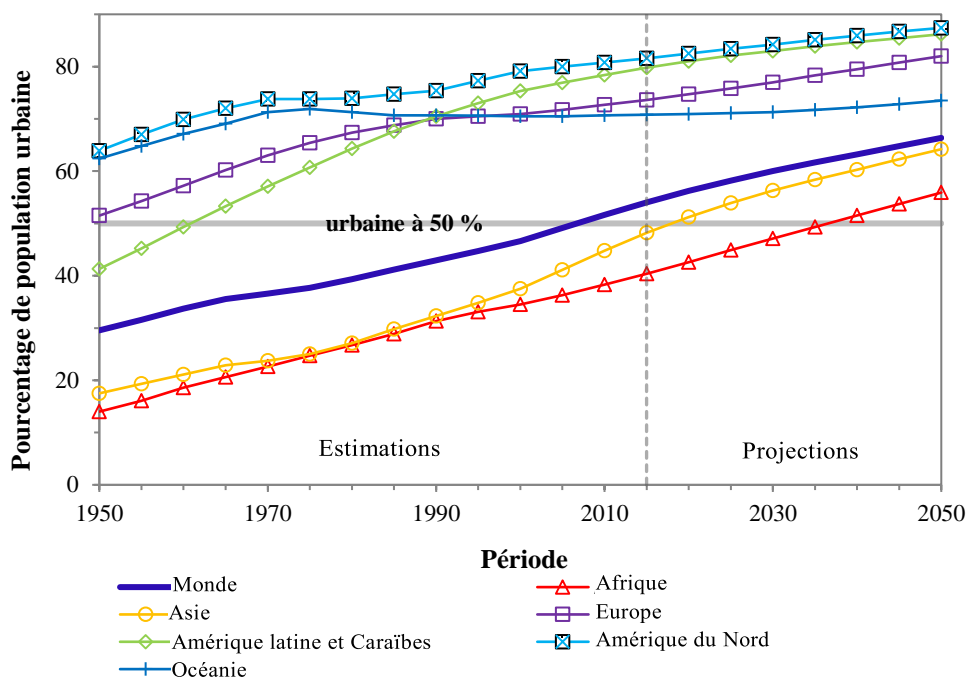


Source : Andrew Mason *et al.*, « Support ratios and demographic dividends. Estimates for the World », document technique n° 2017/1 de la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies, New York, 2017.

VI. Urbanisation et croissance des villes

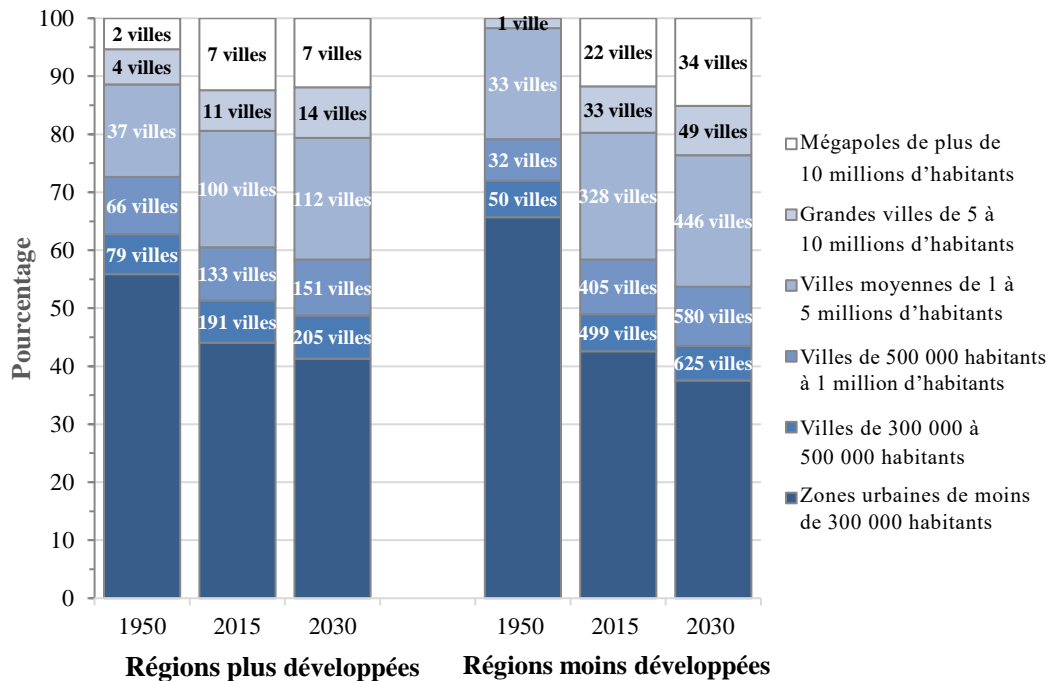
32. En 2018, 54 % de la population mondiale vit dans des zones urbaines et selon les projections, presque toute la croissance démographique à venir sera citadine. D'ici à 2030, la proportion de la population mondiale vivant en zone urbaine devrait atteindre 60 % ; en 2050, environ deux tiers de la population mondiale vivra dans des zones urbaines, contre environ un tiers en 1950. À l'heure actuelle, la région la plus urbanisée du monde est l'Amérique du Nord (82 %), suivie par l'Amérique latine et les Caraïbes (80 %) et l'Europe (74 %) (voir figure XIII). En 2018, la majorité de la population d'Afrique et d'Asie vit toujours dans les zones rurales, 40 % de la population d'Afrique et 48 % de la population d'Asie vivant dans les zones urbaines. Toutefois, les deux régions s'urbanisent rapidement et selon les prévisions, d'ici à 2030, 47 % des Africains et 56 % des Asiatiques vivront dans des villes. La part de la population urbaine devrait alors atteindre 71 % en Océanie, 77 % en Europe et dépasser les 85 % en Amérique latine et Caraïbes et en Amérique du Nord.

Figure XIII
**Population urbaine en pourcentage de la population totale, par région
 du monde, 1950-2050**



33. L'augmentation de la population urbaine mondiale se traduit par celle du nombre de villes et de la population de la plupart d'entre elles. Le nombre de « mégalo-poles » (villes de plus de 10 millions d'habitants) est passé de 10 seulement en 1990 à 33 en 2018 et devrait atteindre 41 en 2030. Toutes les nouvelles mégalo-poles qui devraient apparaître d'ici à 2030 se trouvent dans les régions moins développées (voir figure XIV). La croissance générale de la population urbaine résulte de celle des villes de toutes tailles. Le nombre de grandes villes (de 5 à 10 millions d'habitants) est passé de 21 en 1990 à 49 en 2018 et devrait atteindre 63 en 2030. Le nombre des villes moyennes (de 1 à 5 millions d'habitants) et des villes plus petites (moins de 1 million d'habitants) augmente également, en particulier dans les régions les moins développées.

Figure XIV
Répartition de la population urbaine selon la taille de la ville et nombre de villes dans les régions plus développées et moins développées en 1950, 2015 (estimations) et 2030 (projections)



34. L'urbanisation tient en partie à l'exode des populations rurales, attirées dans les villes par les possibilités d'emploi et autres opportunités, mais l'excédent des naissances sur les décès est également un important facteur de la croissance démographique de nombreuses villes, surtout dans les zones des régions moins développées où la fécondité reste élevée. Une étude récente portant sur 23 zones urbaines dans le monde a montré que l'excédent des naissances sur les décès était la principale cause de la croissance de la plupart des villes d'Afrique⁴. La croissance démographique de zones rurales les transformant en zones urbaines et l'expansion des villes hors de leurs limites contribuent également à l'urbanisation. L'urbanisation ne résulte donc pas seulement de l'exode rural. Dans certaines villes, les migrations internationales sont un autre facteur qui contribue de plus en plus à la croissance démographique. De leur côté, les villes jouent un rôle crucial dans l'intégration des migrants aux sociétés d'accueil.

35. L'urbanisation est généralement un moteur de la croissance économique et du développement humain. Les villes sont des lieux où une main-d'œuvre diversifiée et instruite et une forte concentration d'entreprises permet la prise de risques et l'innovation technologique. Les zones urbaines sont aussi des centres où se développent les idées, le commerce, la culture, la science, la productivité, le progrès social et bien d'autres choses, où la proximité des lieux de commerce, des administrations publiques et des moyens de transport favorisent le partage des

⁴ Mathias Lerch, « International migration and city growth », document technique n° 2017/10 de la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies, New York, 2017.

connaissances et de l'information. Environ 80 % du produit intérieur brut mondial est généré dans les villes⁵.

36. Les citoyens sont souvent plus instruits, ont plus de chances d'avoir accès à un travail décent, à un logement convenable et à des services sociaux, ont davantage de possibilités de participer à la vie culturelle et politique et de bénéficier de l'égalité des sexes. Les économies d'échelle que permettent les zones urbaines facilitent la création durable d'infrastructures telles que routes et réseaux de distribution d'eau et d'électricité, ainsi que la fourniture de services de base tels que l'éducation et les soins de santé, autant d'éléments essentiels pour réaliser les objectifs de développement durable. De plus, les liens entre les villes et les zones rurales qui les entourent facilitent la prestation de services et l'amélioration des infrastructures dans des zones plus étendues et peuvent accroître les possibilités d'emploi non agricole pour les habitants des zones rurales.

37. Une croissance urbaine rapide et incontrôlée nuit au développement durable. La proportion des habitants de taudis dans les pays en développement a diminué, de 39 % en 2000 à 30 % en 2014, mais plus de 880 millions de personnes, dont beaucoup de migrants internes et internationaux, continuaient de vivre dans des taudis ou des implantations sauvages⁶. La croissance rapide de la population urbaine fait que le nombre de personnes vivant dans des taudis ne cesse de croître. Une expansion urbaine mal planifiée ou mal gérée peut compromettre la durabilité, du fait de l'étalement urbain, de la pollution et de la dégradation de l'environnement. À l'heure actuelle, la superficie des villes croît deux fois plus vite que leur population⁷. Dans ces conditions, elles sont de plus en plus vulnérables aux effets des changements climatiques.

38. Les politiques publiques de planification et de gestion de la croissance urbaine peuvent contribuer à un partage plus équitable et plus durable des avantages de l'urbanisation. L'objectif de développement durable n°11 est de faire en sorte que les villes soient ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables. Les politiques visant à limiter l'exode rural ne parviennent généralement pas à empêcher la croissance des villes et peuvent même s'avérer nuisibles sur les plans économique, social et environnemental. Une urbanisation durable suppose que les villes génèrent suffisamment de revenus et de possibilités d'emploi, qu'elles fournissent les infrastructures nécessaires de distribution d'eau, d'assainissement, d'énergie, de transports et de communications, qu'elles assurent un accès équitable au logement et aux services, qu'elles réduisent au minimum le nombre de personnes vivant dans des taudis et qu'elles préservent le patrimoine naturel de la ville et de ses environs.

VII. Migrations internationales

39. Le nombre de migrants internationaux (personnes vivant dans un pays autre que leur pays de naissance) a continué de croître ces dernières années, atteignant un record à l'échelle mondiale avec 258 millions en 2017, pour 248 millions en 2015, 220 millions en 2010 et 173 millions en 2000. Son taux de croissance annuel moyen est passé de 2 % par an de 2000 à 2005 à 2,9 % de 2005 à 2010. De 2010 à 2015, il a

⁵ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Climate Change 2014 : Mitigation of Climate Change – Working Group III Contribution to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge University Press, 2015.

⁶ Organisation des Nations Unies, *Rapport 2015 sur les objectifs du Millénaire pour le développement*, New York, 2015.

⁷ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Climate Change 2014 : Mitigation of Climate Change*.

progressé plus lentement, au rythme de 2,4 % par an, et de 2015 à 2017 d'environ 2 % par an.

40. De 2000 à 2017, le nombre de migrants internationaux a augmenté d'environ 85 millions. La plus grande partie de cette augmentation est survenue en Asie, où il est passé de 49,2 millions en 2000 à 79,6 millions en 2017. Sur la même période, la population migrante a également connu une croissance rapide en Europe, où elle est passée de 56,3 à 77,9 millions, et en Amérique du Nord, de 40,4 à 57,7 millions.

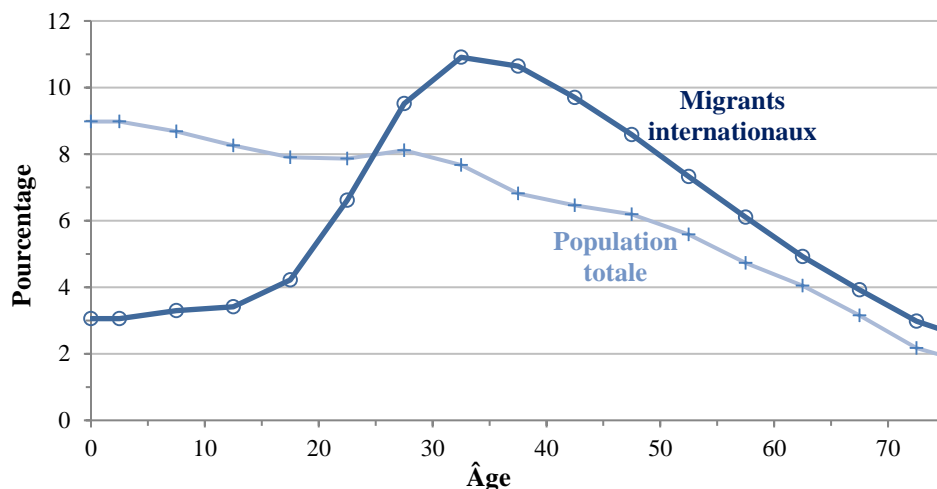
41. La croissance du nombre de migrants au niveau mondial tient principalement à l'augmentation du nombre des migrants internationaux en provenance de pays d'Asie, qui a augmenté de 40,6 millions, soit 62 %, entre 2000 et 2017. L'augmentation est notable également en ce qui concerne les migrants de pays d'Afrique (14,7 millions), d'Amérique latine et des Caraïbes (13 millions) et d'Europe (11,6 millions).

42. À la fin de 2016, le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile dans le monde a atteint environ 25,9 millions, contre 25,3 millions au milieu de l'année 2015, ce qui représente environ 10 % de l'ensemble des migrants internationaux. Quelque 83 % d'entre eux ont été accueillis par des pays de régions en développement. La Turquie en a hébergé le plus grand nombre, environ 3,1 millions de personnes. Le deuxième pays d'accueil a été la Jordanie (environ 2,9 millions), suivie de l'État de Palestine (2,2 millions), du Liban (1,6 million) et du Pakistan (1,4 million). Les principaux pays d'origine des réfugiés et demandeurs d'asile étaient la République arabe syrienne (5,7 millions), l'État de Palestine (5,4 millions), l'Afghanistan (2,9 millions), le Soudan du Sud (1,4 million) et la Somalie (1,1 million)⁸.

43. La plupart des migrants sont en âge de travailler. Par rapport à la population totale, davantage de migrants internationaux appartenaient à cette tranche d'âge en 2017 (voir figure XV). À l'échelle mondiale, les enfants sont sous-représentés parmi les migrants internationaux, ce qui s'explique par le fait que les enfants nés dans le pays d'accueil de leurs parents immigrés ne répondent pas à la définition de « migrant international » utilisée à des fins statistiques.

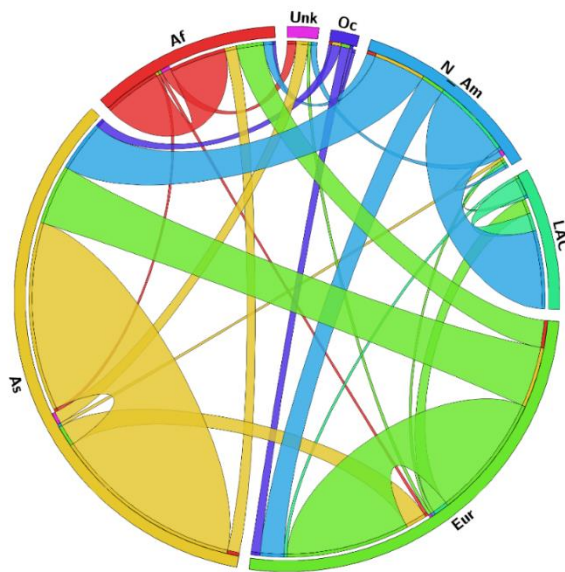
⁸ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, « Global trends – forced displacement 2016 », annex table 2, disponible à l'adresse www.unhcr.org/5943e8a34.pdf; Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, « UNRWA in figures », chiffres au 1^{er} janvier 2017, disponible à l'adresse www.unrwa.org/resources/about-unrwa/unrwa-figures-2017.

Figure XV
Répartition par âge de la population totale et des migrants internationaux dans le monde, 2017



44. Les migrants internationaux résident principalement dans des pays de la région dont ils sont originaires. En 2017, la plupart des migrants internationaux nés en Europe (67 %), en Asie (60 %), en Océanie (60 %) et en Afrique (53 %) vivaient dans un autre pays de la même région (voir figure XVI) mais les migrants internationaux originaires d'Amérique latine et des Caraïbes (84 %) et d'Amérique du Nord (72 %) résidaient principalement hors de leur région de naissance.

Figure XVI
Nombre de migrants internationaux par région d'origine et de destination, 2017



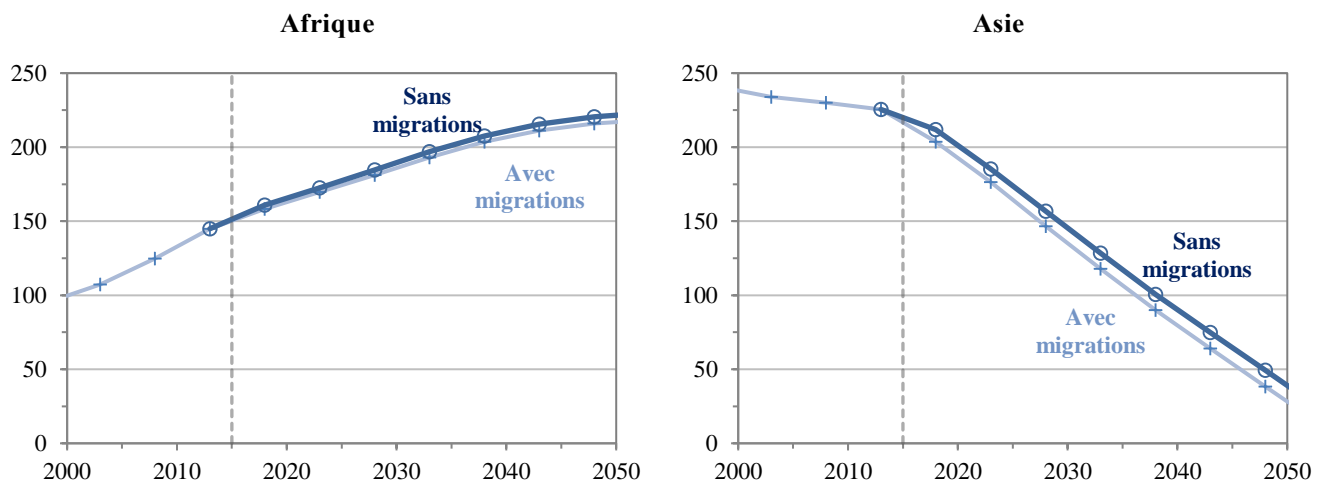
Note : les bandes représentent les migrations internationales au sein d'une même région ou d'une région à une autre ; leur largeur représente le nombre de migrants internationaux de chaque flux.
Abréviations : Af Afrique, As Asie, Eur Europe, Am N Amérique du Nord, Oc Océanie, Al C Amérique latine et Caraïbes, Inc Inconnu.

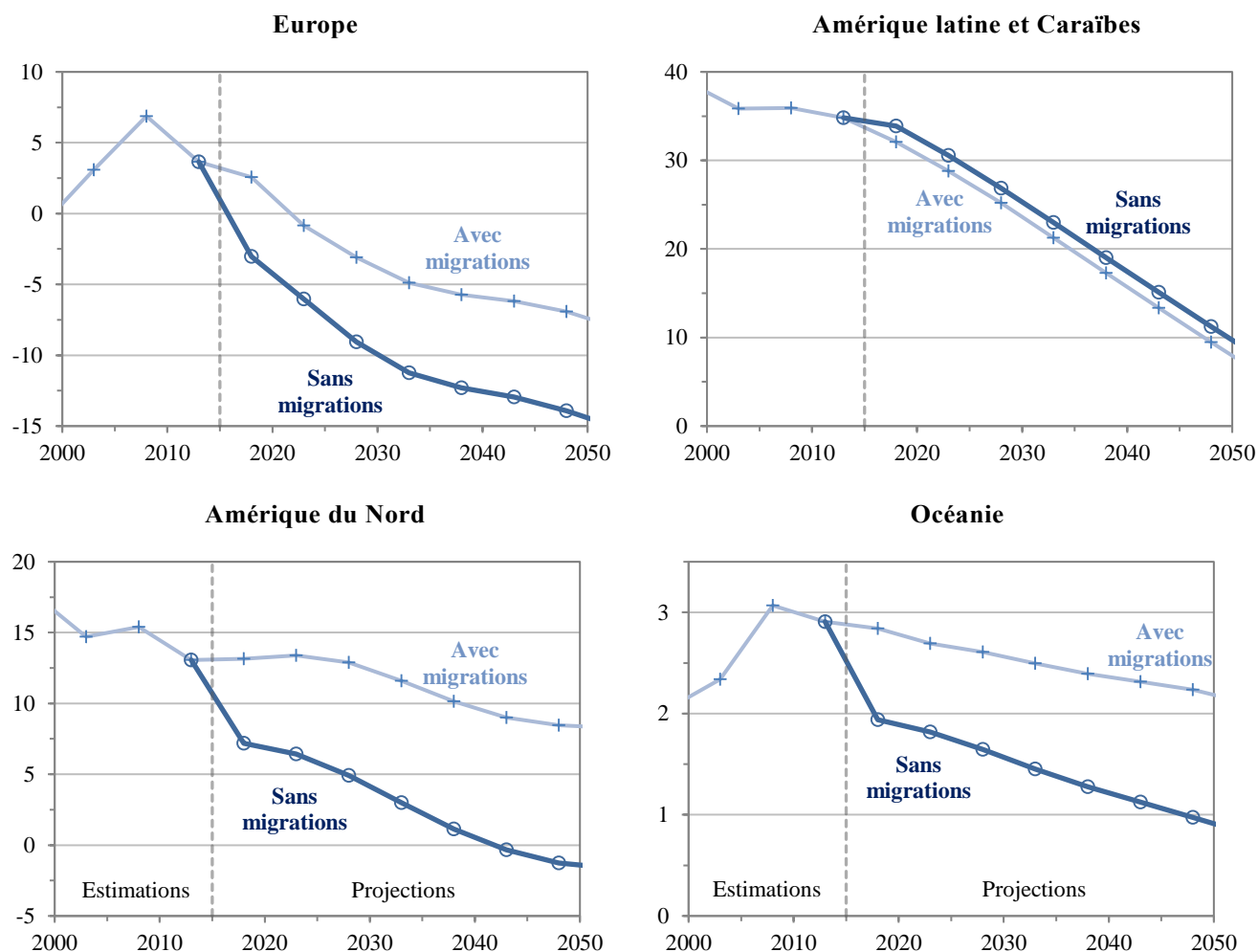
45. Dans certaines régions du monde, la part des migrations internationales dans la croissance démographique est considérable. Dans les pays où les décès sont plus nombreux que les naissances, les migrations peuvent ralentir ou compenser la tendance au déclin de la population. Selon les estimations figurant dans *World Population Prospects : The 2017 Revision*, c'est en Amérique du Nord que la migration a contribué le plus à la croissance démographique : 42 % entre 2000 et 2015. Sans l'apport des migrations internationales, la population de l'Europe aurait diminué entre 2000 et 2015. À quelques exceptions près, les migrations internationales n'ont pas véritablement influé sur la population de la plupart des zones d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et des Caraïbes.

46. Les migrations internationales devraient avoir une incidence croissante sur la taille future des populations. La figure XVII montre l'évolution prévue de la population totale selon deux hypothèses : celle de la variante médiane, où l'on suppose que les niveaux récents de migrations nettes se maintiennent, et celle d'une migration nulle, c'est-à-dire sans migrations internationales à partir de 2015-2020. En Europe, dans le cas de figure de la variante médiane, la population diminuerait à partir de 2020-2025, les migrations internationales n'étant plus suffisantes pour compenser l'excédent des décès sur les naissances. Dans le cas de figure de la migration nulle, c'est-à-dire sans migrations internationales, la population commencerait à diminuer dès 2015-2020. En Amérique du Nord, sans l'apport des migrations internationales prévues, la population commencerait à diminuer en chiffres absolus à partir de 2040.

Figure XVII

Estimations et projections de l'évolution de la population totale par intervalles de 5 ans et par région, de 2000-2005 à 2045-2050, avec et sans migrations internationales à partir de 2015-2020 (en millions de personnes)





47. Les migrations internationales ne peuvent pas arrêter ou inverser la tendance à long terme au vieillissement de la population due à la baisse de la fécondité et à l'augmentation de l'espérance de vie. Cependant, comme les migrants internationaux sont généralement plus jeunes que la population des pays de destination, ils accroissent davantage la population en âge de travailler que celle des personnes âgées, ralentissant ainsi le vieillissement de la population.

48. Le vieillissement de la population mondiale se traduit dans la plupart des régions par une augmentation sensible de la proportion de personnes âgées par rapport à celles en âge de travailler, malgré l'apport prévu des migrations internationales, sans lequel cette augmentation serait de 2017 à 2050 supérieure de 8 points en l'Amérique du Nord, 6 en Océanie et 5 en Europe.

VIII. Conclusions

49. La population mondiale a atteint 7,6 milliards de personnes en 2017. Le rythme auquel elle croît, actuellement de 1,2 % par an, devrait ralentir dans les décennies à venir. À la fin du siècle, lorsqu'elle pourrait être de 11 milliards de personnes environ, le taux de croissance devrait être proche de zéro. Le nombre de personnes s'y ajoutant chaque année, actuellement plus de 80 millions, diminuera lentement dans les années à venir : il devrait être légèrement inférieur à 70 millions en 2030 et tout juste

supérieur à 50 millions en 2050. Au cours des prochaines décennies, la majeure partie de la croissance démographique aura lieu dans les 47 pays les moins avancés, dont 33 se trouvent en Afrique subsaharienne, là où il est le plus difficile d'éliminer la pauvreté et la faim, d'assurer l'accès aux soins de santé, l'éducation et l'égalité des chances pour tous.

50. Au cours des prochaines décennies, les pays connaîtront des fortunes diverses en ce qui concerne la croissance démographique, l'évolution de la pyramides des âges, les modifications de la répartition géographique de la population, notamment entre zones rurales et zones urbaines, et l'ampleur et la direction des flux migratoires internationaux affectant leurs populations. Concilier les différents contextes de l'évolution démographique avec les priorités du développement humain et de sa durabilité, énoncées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, est une responsabilité partagée à l'échelle mondiale. Pour prendre les bonnes décisions concernant les politiques et ressources qui doivent permettre de réaliser les objectifs de développement durable, il faudra, dans les stratégies nationales, tenir compte de la dynamique des populations.

51. Certaines évolutions semblent aller dans le bon sens. Les taux de fécondité élevés (cinq naissances ou plus par femme) sont de plus en plus rares, même dans les pays d'Afrique subsaharienne et les pays les moins avancés. Toutefois, nombre de ces pays ont encore un taux de fertilité de plus de quatre naissances par femme, ce qui fait que leurs populations sont relativement jeunes et croissent rapidement. Si la fécondité continue de diminuer dans ces pays, il se peut qu'ils connaissent une croissance rapide grâce à une pyramide des âges favorable : c'est ce qu'on appelle le « dividende démographique ».

52. Dans 83 pays, le taux de fécondité en 2010-2015 était inférieur au taux de remplacement, soit 2,1 naissances par femme. Les pays à fécondité déficitaire prolongée connaîtront lors des prochaines décennies des difficultés dues au vieillissement rapide de leur population. Nombre d'entre eux disposent de politiques familiales destinées à aider les parents à prendre soin de leurs enfants et qui dans certains cas semblent avoir fait remonter le taux de fécondité.

53. Les besoins de planification familiale non satisfaits des femmes mariées ou vivant en couple diminuent depuis 1990 à l'échelle mondiale mais subsistent cependant et sont beaucoup plus nombreux en Afrique. Il faudra soutenir davantage l'apport d'information et de services pour assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, objectif que la communauté internationale est convenue d'inscrire dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

54. L'augmentation de l'espérance de vie à la naissance de ces dernières décennies devrait se poursuivre jusqu'à la fin du siècle. En 2045-2050, elle pourrait être presque sept années plus élevée qu'aujourd'hui. Dans les pays à taux de mortalité relativement élevés, dont beaucoup de pays d'Afrique et parmi les moins avancés, elle devrait croître plus rapidement que la moyenne durant cette période. L'augmentation de l'espérance de vie à la naissance nécessitera d'y faire baisser la mortalité maternelle et post-infantile comme jamais auparavant tout en réduisant le tribut encore payé aux grandes maladies transmissibles telles que le sida, la tuberculose et le paludisme, ainsi que la mortalité prématurée due aux maladies non transmissibles.

55. Il importe que les décideurs soient conscients de l'évolution de la pyramide des âges pendant la transition démographique et agissent en conséquence. Une hausse initiale de la proportion des personnes en âge de travailler crée une conjoncture propice à une croissance économique rapide et au développement durable. La possibilité de récolter un dividende démographique lors des prochaines décennies

s'offre à de nombreux pays, en particulier d'Afrique subsaharienne et parmi les moins avancés. Des politiques de soutien à la santé, à l'éducation et au travail décent, créant des conditions propices à l'investissement et à la croissance, leur permettront de tirer parti d'une population nombreuse ou croissante en âge de travailler.

56. Dans d'autres pays et régions du monde, la transition démographique a commencé plus tôt et est plus avancée. Dans certaines parties des Amériques, de l'Asie et de l'Océanie, la population en âge de travailler est relativement nombreuse, grâce à une forte baisse de la fécondité survenue ces dernières décennies, et l'heure est venue pour eux de récolter un « dividende démographique », période qui durera environ jusqu'aux années 2030. En Europe et en Amérique du Nord, ce stade de la transition démographique est déjà passé et les pays font face aujourd'hui aux difficultés du vieillissement de la population. Cette situation nécessite des politiques d'adaptation de l'économie et des programmes publics aux besoins et réalités d'une population dont le nombre des personnes en âge de travailler diminue et celui des personnes âgées augmente.

57. L'urbanisation continue d'influer sur la répartition géographique de la population à l'échelle mondiale et la majeure partie de la croissance démographique future devrait se faire par l'augmentation de la taille des zones urbaines, surtout dans les régions les moins développées. Les migrants internes et internationaux, souvent jeunes et instruits, contribuent à la concentration de la population dans les villes et les grandes agglomérations. L'urbanisation est généralement un moteur de la croissance économique et du développement humain, y compris pour les zones rurales environnantes qui, moyennant des politiques et une planification adéquates, peuvent profiter de liens sociaux et économiques avec les villes. Bien gérée, l'urbanisation peut aider à lutter contre la pauvreté, les inégalités et la dégradation de l'environnement.

58. De plus en plus conscients de la contribution des migrations internationales au développement durable, les gouvernements conviennent qu'il importe de collaborer pour faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières, tout en garantissant le plein respect des droits de l'homme et le traitement humain de tous les migrants, réfugiés et déplacés. Le nombre sans précédent de migrants internationaux atteint ces dernières années, notamment l'accroissement rapide du nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile, a appelé l'attention sur la question, devenue prioritaire pour la communauté internationale. Le 19 septembre 2016, dans sa Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, l'Assemblée générale a demandé que soient élaborés deux pactes mondiaux en 2018 : un pacte sur les réfugiés, par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, et un pacte pour les migrations, par les États Membres dans le cadre de l'Assemblée générale.

59. Il est essentiel de disposer en temps utile de données démographiques fiables et de qualité, ventilées selon les principales caractéristiques des individus, en vue de planifier et de mettre en œuvre les politiques et programmes aux fins de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La capacité de recueillir, diffuser et analyser des données et des statistiques pertinentes à l'échelle mondiale, régionale, nationale et infranationale peut faciliter l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles et le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. L'amélioration de l'enregistrement des actes d'état civil et des systèmes d'information sanitaire, l'utilisation courante du géocodage aux fins de la collecte de données et une large participation au cycle de recensements de 2020 sont essentiels au suivi de la mise en œuvre du Programme 2030. Les sources de données traditionnelles doivent être renforcées tout en apprenant à exploiter d'autres sources telles que les

« mégadonnées », bien que ces dernières ne puissent en aucun cas remplacer les sources traditionnelles d'information sur l'évolution et les tendances démographiques à l'échelle mondiale.
